



# Office français de la biodiversité

## AVIS DE VACANCE DE POSTE

<b>Catégorie hiérarchique :</b>	A
<b>Intitulé du poste :</b>	<b>Chargé de mission « collectivités / biodiversité » (h/f)</b>
<b>Affectation :</b>	Direction générale déléguée Mobilisation de la société Direction des acteurs et des citoyens Service Mobilisation et accompagnement des entreprises et des territoires
<b>Positionnement hiérarchique :</b>	Sous l'autorité du Chef de service
<b>Résidence administrative :</b>	Vincennes (94) - préférentiellement - ou Pérols (34)
<b>Conditions d'emploi :</b>	Emploi permanent à pourvoir soit par : - un fonctionnaire : détachement ou position normale d'activité PNA - un contractuel : agent déjà titulaire d'un CDI de droit public ou en CDD de 3 ans (rémunération selon expérience professionnelle comprise entre 2 235 € et 3 041€ bruts mensuels).

### DESCRIPTION DES FONCTIONS

#### Contexte :

L'Office français de la biodiversité (OFB) est né le 1er janvier 2020. Ce nouvel établissement public, placé sous la tutelle des ministres chargés de l'environnement et de l'agriculture, a été créé pour protéger et restaurer la biodiversité. Il intègre les missions, les périmètres d'intervention et les 2 800 agents de l'Agence française pour la biodiversité (AFB) et de l'Office national de la chasse et de la faune sauvage (ONCFS).

Il contribue, s'agissant des milieux terrestres, aquatiques et marins, à la surveillance, la préservation, la gestion et la restauration de la biodiversité ainsi qu'à la gestion équilibrée et durable de l'eau en coordination avec la politique nationale de lutte contre le réchauffement climatique (loi n°2019-773 du 24 juillet).

Pour remplir ses missions, l'Office s'appuie sur des équipes pluridisciplinaires (inspecteurs de l'environnement, ingénieurs, vétérinaires, techniciens, personnels administratifs, etc.) réparties sur tout le territoire national. Il est organisé de façon matricielle pour prendre en compte tous les milieux, en transversalité, selon une articulation à trois niveaux :

- une échelle nationale où se définissent et se pilotent la politique et la stratégie de l'OFB (directions et délégations nationales) ;
- une échelle régionale où s'exercent la coordination et la déclinaison territoriale (directions régionales) ;
- des échelons départementaux et locaux, de mise en œuvre opérationnelle et spécifique (services départementaux, antennes de façade, parcs naturels marins, etc.).

Au regard de la situation critique et désormais bien établie sur la biodiversité (cf rapport IPBES 2019, chiffres ONB), la question de la mobilisation et du renforcement de la capacité des acteurs et des territoires est cruciale. Elle s'exerce au moyen de partenariats stratégiques, d'animation de communautés, de centres de ressources thématiques, d'appui technique et de formation.

Vu les compétences clés et les leviers des collectivités territoriales au regard des pressions qui s'exercent sur la biodiversité (artificialisation des sols et fragmentation des milieux, pollutions, etc.) et de leurs capacités à prendre en charge les solutions visant à améliorer la situation (cf opération Capitales françaises biodiversité), les collectivités territoriales constituent une cible stratégique.

L'OFB est active en terme de développement de partenariats avec les territoires, notamment les collectivités locales.

Les collectivités, par l'exercice de leurs compétences, doivent être au cœur de la reconquête de la biodiversité, ce qui aura un effet d'entraînement auprès de l'ensemble des acteurs. Leur engagement est essentiel et l'OFB devra réussir un partenariat et une synergie d'action avec l'ensemble de celles-ci.

De nombreuses activités ont été développées (création d'Agences régionales de la biodiversité, animation du programme « Territoires engagés pour la nature », soutien financier aux Atlas de la biodiversité communale, co-organisation de l'opération « Capitale française de la biodiversité », évènements nationaux dédiés en 2018 avec le CNFPT et en 2019 avec le Sénat, appui PIA/sites pilotes pour la reconquête de la biodiversité, notamment).

Mais il est estimé qu'un effort doit encore être conduit au sein de l'Office pour renforcer son organisation au regard de cette cible stratégique, et aussi en terme de conclusions d'agendas de travail avec les réseaux et principales têtes de réseau. (notamment association d'élus).

Au sein de la direction Acteurs et Citoyen), le service « Mobilisation et accompagnement des entreprises et des territoires » est chargé d'impulser et de coordonner l'action de l'établissement à destination des collectivités. Les actions qui en découlent sont mises en œuvre par les directions nationales, et en lien étroit avec le réseau territorial de l'Office (ses Directions en région en particulier) et avec ses partenaires externes.

## **Description du poste :**

### **Mission :**

Le chargé de mission « collectivités – biodiversité » anime, en lien avec le chef de service, la politique de l'établissement à destination des collectivités.

### **Activités principales :**

Le chargé de mission a plus particulièrement la charge de :

- 1/ Assurer un positionnement efficace de l'établissement dans ses relations aux collectivités
  - organiser le parangonnage avec les établissements similaires en terme d'organisation, de cadre stratégique et d'organisation (ex : ADEME etc.) ;
  - définir un programme de travail interne sur la cible « collectivités », s'appuyant sur un diagnostic étayé des actions d'ores et déjà menées par l'OFB. Ce programme identifiera ensuite des cibles possibles d'actions nouvelles et les conditions selon lesquelles l'OFB pourrait les mettre en place ;
  - créer les conditions d'établissement d'une future stratégie de l'établissement sur les collectivités et contribuer aux travaux sur le Contrat d'objectifs ;
  - consolider les relations de l'établissement avec les têtes de réseau de collectivités (associations d'élus notamment), au travers notamment de l'élaboration et du suivi de feuilles de routes partenariales.
- 2/ Animer en interne afin d'assurer la cohérence de l'action des différentes directions
  - créer l'annuaire de référence des réseaux « collectivités ». Le travail inter directions devant permettre ensuite de les qualifier, et de prioriser ceux avec lesquels des initiatives particulières seraient à mener par l'OFB (partenariats, évènements, relations suivies, etc.) ;
  - mettre en place une gouvernance transversale adaptée au sujet ;
  - contribuer à l'animation des directions régionales de l'OFB pour les actions menées au plus près des collectivités, et à l'animation des Agences régionales de biodiversité créées conjointement avec les Régions ;
  - recueillir et analyser en lien avec les équipes chargées de la formation les besoins d'accompagnement des agents de l'établissement au regard de la cible « collectivités », et contribuer à l'élaboration du contenu de certaines formations.
- 3/ Mettre en œuvre directement certaines actions
  - mettre en œuvre ou contribuer à la mise en œuvre des actions des feuilles de route partenariales avec les têtes de réseau de collectivités qui concernent l'établissement ;
  - assurer le conventionnement avec les partenaires lorsque cela est nécessaire (avec ou sans flux financier) ;
  - contribuer à la mise en place d'un forum annuel sur la cible collectivités/territoires ;
  - co-organiser, avec Plante et Cité et l'ARB Île de France, l'opération « Capitale française de la biodiversité ».

4/ En lien avec la direction de la communication, proposer une valorisation de l'activité de l'OFB vers les collectivités visant à mobiliser et à fédérer les acteurs.

Les activités peuvent intégrer et s'appuyer sur des appuis externe et facilitateurs (consultants, apprentis/stages longs pour des phases de diagnostic, etc.), que le chargé de mission sera chargé d'encadrer et sur des partenariats stratégiques et financiers.

Les activités pourront être priorisées au regard des objectifs à atteindre pour le programme « Territoires engagés sur la nature » (accroître le nombre de collectivités engagées et reconnues, mettre en place un appui vers les collectivités).

## RELATIONS LIEES AU POSTE

### Relations internes :

- Autres services et entités de la direction (mobilisation des citoyens pour la biodiversité, usages et gestion de la biodiversité, équipe Life intégré ARTISAN)
- Autres directions de l'Office
- Direction de la communication : valorisation, diffusion,
- Directions régionales et autres représentations dans les territoires

### Relations externes :

- Association des élus et têtes de réseau actives dans le champ collectivités/biodiversité
- Ministères (DGALN/DEB et DHUP, CGDD, Ministère chargé des collectivités locales, Equipes: CRTE, Agenda 21)
- Opérateurs (ADEME, ANCT, Banque des territoires,...)
- Agences régionales de la biodiversité ARB et autres partenaires de l'initiative « Territoires engagés pour la nature », des partenaires des Atlas de la biodiversité communale (ABC)
- Fédération de bureaux d'études
- Prestataires

## PROFIL RECHERCHE

- Niveau bac + 5 en sciences humaines et sociales ou en environnement, ou bac + 4 avec 8 ans d'expérience sur un poste similaire. Un profil mixte Environnement/Sciences politiques serait un plus.
- Première expérience souhaitée en collectivité ou dans l'animation de réseau d'acteurs dans le domaine de la transition écologique

## COMPETENCES ET QUALITES REQUISES

### Connaissances :

- Connaissance des collectivités, de leurs compétences et actions en matière d'écologie et de biodiversité
- Intégration de la biodiversité dans les politiques publiques, notamment celles des collectivités
- Enjeux de la préservation de la biodiversité et des écosystèmes
- Acteurs publics et privés des politiques publiques de biodiversité
- Pratiques et méthodes collaboratives (notamment outils)
- Expérience dans l'organisation d'évènements de type colloques, séminaires
- Stratégie nationale pour la biodiversité et politiques publiques de biodiversité

### Savoir-faire opérationnel :

- Déployer les outils d'analyse stratégique (en vue de conception d'une vision stratégique)
- Synthétiser : réunir informations adaptées, et délivrer messages clés
- Animer des réseaux (notamment)
- Travailler en mode projet
- Développer et maintenir des relations professionnelles avec des acteurs diversifiés
- Proposer des solutions et préparer la décision
- Communiquer à l'écrit et à l'oral de manière claire et percutante
- Rédiger des comptes rendus, des synthèses, des analyses.

### **Savoir-être professionnel :**

- Organisé
- Sens des relations inter-personnelles (intelligence sociale)
- Posture collaborative
- Capacité d'initiative
- Dynamique
- Communiquant (prise de parole en public)
- Créatif/innovant
- Engagé au regard du sujet
- Créateur de solutions
- Esprit d'équipe

### **DEPOSER UNE CANDIDATURE**

Les personnes intéressées devront adresser leurs candidatures (CV détaillé et lettre de motivation) par courriel sous la référence **DAC-CMCOLBIO-F** à [recrutement@ofb.gouv.fr](mailto:recrutement@ofb.gouv.fr)

La date limite de dépôt des candidatures est fixée au **6 mai 2021**.